

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination des chemins créés
lors du remaniement du coteau de Bernex-
Confignon.

du 2^e octobre 1954

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de donner des noms aux chemins créés lors du re-
maniement du coteau de Bernex-Confignon et de réviser les dénominations existantes;

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Bernex,
en séance du 12 mai 1954, et celle de la commune de Confignon, en séance du 10 septem-
bre 1954;

vu l'entente intervenue entre les deux communes concernant ces
diverses dénominations;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat, en date du
30 juin 1954;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du
9 octobre 1931,

ARRÊTE :

De donner le nom de :

- CV25720 1.- Chemin du Vignoble au chemin actuellement dénommé pour partie "Chemin de Champ Fleury", partant de la route du Syndicat et aboutissant au chemin de Chavant.
- CV16853 2.- Chemin de la Naz au nouveau chemin sans nom débouchant sur la route cantonale de Sézegnin et aboutissant à la route cantonale de Chancy.
- CV25500 3.- Vieux Chemin de Bernex au chemin actuellement connu sous ce nom, partant du villa-
ge de Sézenove et aboutissant à la route de Chancy.
- CV3220 4.- Chemin de Bozard au chemin actuellement connu sous ce nom, reliant le Vieux Che-
min de Bernex au chemin des Curiades.
- CV20133 5.- Chemin des Québières au nouveau chemin reliant le Vieux Chemin de Bernex au che-
min du Signal.
- CV3581 6.- Chemin de Calabry au nouveau chemin reliant le Vieux Chemin de Bernex au chemin
du Signal.
- CV22454 7.- Chemin du Signal au chemin actuellement connu sous ce nom partant de la route can-
tonale de Chancy en direction du Signal.
- CV16667 8.- Chemin des Muscadelles au chemin connu en partie sous le nom de chemin du Signal
reliant le chemin de la Croix au chemin de Bozard.
- CV7510 9.- Chemin de la Couve au nouveau chemin reliant le chemin du Signal au chemin des
Muscadelles.
- CV8010 10.- Chemin de la Croix au chemin actuellement connu sous ce nom reliant le chemin du
Signal à la route de Soral.
- CV1331 11.- Chemin des Côtes d'Enfer au chemin actuellement connu sous ce nom situé dans le
prolongement du chemin de Beauvent et aboutissant au chemin du Vignoble.

Séance du 2 octobre 1954

12.- Chemin de Beauvent au chemin actuellement connu sous ce nom débouchant sur le chemin de la Chapelle et aboutissant dans le prolongement du chemin des Côtes d'Enfer.

CV 705 13.- Chemin des Côtes au chemin actuellement dénommé pour partie "Chemin des Côtes d'Enfer" situé dans le prolongement du chemin des Muscadelles et aboutissant au chemin des Failles.

CV 784 14.- Chemin des Failles au chemin actuellement connu sous ce nom reliant le chemin de la Chapelle au chemin des Côtes.

CV 2000 15.- Chemin de Sur Beauvent au chemin actuellement dénommé "Chemin de Bernex à Confignon" débouchant sur la route de Chancy et aboutissant au chemin de Chavant.

16.- Chemin de la Charroyette au chemin actuellement sans nom reliant le chemin de Sur Beauvent au chemin de Vuillonex à Confignon.

17.- Chemin de la Ranchée au chemin connu sous le nom de chemin de Beauvent, reliant le chemin des Failles au chemin de Sur Beauvent.

18.- Chemin de la Farette au chemin actuellement sans nom reliant le chemin de la Boule au chemin de Sur Beauvent.

19.- Chemin de la Boule au chemin actuellement sans nom débouchant sur le chemin de Chavant et allant en direction des Côtes d'Enfer.

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat:



Communiqué à :

Travaux	6 ex.
R.L.	1 ex.
Archives	1 ex.

